Réf. Farde e-Assemblées : 2642385

N° OJ : 12

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/02/2025

Objet : Tourisme et Grands Evenements 2025.- Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles, Brussels Major Events et Tour des Sites Organisation.

Le Conseil communal,

L'asbl Brussels Major Events (en abrégé BME) est une asbl communale chargée de gérer le contenu et l'organisation de grands événements prenant place sur le territoire de la Ville de Bruxelles, principalement en espace public. Parmi les principaux événements auxquels préside le BME figurent, notamment, BXL TOUR, Vaux Hall Summer, Plaisirs d'Eté, Summer Pop, la Fête de la Fédération Wallonie Bruxelles, la cérémonie de remise des diplômes ULB/VUB, le TD en Ville, Plaisirs d'Hiver, Winter Pop et BXL NY (festivités du nouvel an).

A la suite du déménagement des services de la Ville de Bruxelles dans le nouveau bâtiment Brucity, la Ville de Bruxelles a chargé le BME de l'organisation de visites touristiques de l'Hôtel de Ville dont davantage d'espaces sont désormais susceptibles d'être ouverts au public et de manière plus générale, de la gestion du lieu sous l'angle de son exploitation culturelle et touristique, la Ville restant compétente pour gérer l'utilisation du site par des tiers.

En marge des visites touristiques classiques avec visioguide, le BME développe occasionnellement des projets visant à proposer au public une expérience temporaire originale dans ce lieu prestigieux qu'est l'Hôtel de Ville.

Considérant que Tour des Sites Organisation, qui est le spécialiste incontesté de la production de spectacles prenant place sur divers sites patrimoniaux à travers l'Europe, a présenté au BME une idée dont le concept original et déposé répond à cette volonté, que partage la Ville, de faire de l'Hôtel de Ville un lieu touristique dynamique et incontournable susceptible d'attirer le plus grand nombre.

L'Hôtel de Ville est un site historique ; organiser un spectacle dans ce type de lieu nécessite un savoir-faire très spécifique. Les exigences techniques et logistiques liées à un bâtiment patrimonial ne peuvent pas être abordées à la légère. Tour des Sites Organisation possède une expertise avérée dans la production de spectacles au sein de ce type d'espaces. Leur maîtrise dans la gestion de lieux historiques et leur approche innovante permettent non seulement de respecter l'identité et l'histoire du bâtiment, mais aussi d'offrir une expérience enrichissante et dynamique aux visiteurs. Cela s'inscrit parfaitement dans la volonté de dynamiser les visites de l'Hôtel de Ville, en créant un événement qui mêle patrimoine et modernité.

Considérant la nécessité de conclure une convention afin de définir les modalités de partenariat entre la Ville de Bruxelles, l'asbl Brussels Major Events et Tour des Sites Organisation;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles, Brussels Major Events et Tour des Sites Organisation relative à l'utilisation des espaces au sein de l'Hôtel de Ville est adoptée.

Annexes :

AE1/Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)